

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE**
Autre(s) appellation(s) **LAFONTAINE, SAINT-JEAN-BAPTISTE, ARC-EN-CIEL**
2. No. dossier **22**
3. No. réf. Archives CSDM **130 / 130**
4. ANNÉE de construction **1917-1918**
5. ARCHITECTE concepteur **Bigonnesse et Bigonnesse**
6. FONCTION actuelle **École primaire**
7. COORDONNÉES **4245, rue Berri
Montréal, QC H2J 2P9
(514) 596-5737
louishlafontaine@csgdm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Monsieur Gaétan Lachance, directeur**
9. PHOTO de la façade



Louis-Hippolyte-Lafontaine, rue Berri, vue vers le Sud, Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, octobre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

**Implantation longitudinale sur un îlot assez large, avec rue/ruelle au centre.
Bâtiment situé entre rue et ruelle, nécessitant la position des cours d'écoles sur
les côtés de l'édifice. École du côté dit Ouest de l'îlot, au-dessus de la tête Sud.**

b) Alignement sur la rue

Corps principal du bâtiment parallèle à la rue. Très faible marge de recul.

c) Cour d'école

Latérales.

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Gymnase.

12. PHOTO de la façade

Immeuble significatif (Ville de Montréal).

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Saint-Louis / Mile-End



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
N/d.
2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.
3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.
4. ORIGINE TOPONYMIQUE
LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONFAINE
Louis Hippolyte La Fontaine (1807-1864). Avocat, il forme le premier gouvernement d'Union des Haut et Bas Canada. Premier à occuper le siège de premier ministre au pays. Instigateur de la loi qui est l'origine des émeutes ayant causé l'incendie du Parlement alors situé à Montréal. Nommé juge en chef en 1853.
5. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans répertoire de la CUM (p. 231).
6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.
7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
Vues de 1978, 1979 (CUM).

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1917-1918	Construction	Bigonnesse et Bigonnesse, architectes

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Trois niveaux (sous-sol fini et utilisé, 1^{er} étage et 2^e étage de classes)

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment en "U". Corps central principal, parallèle à la rue. Deux corps latéraux, de part et d'autre du corps central, en avancée sur la façade, formant deux ailes perpendiculaires à la rue. Ces trois corps forment le "U" de l'édifice.

b) Symétrie

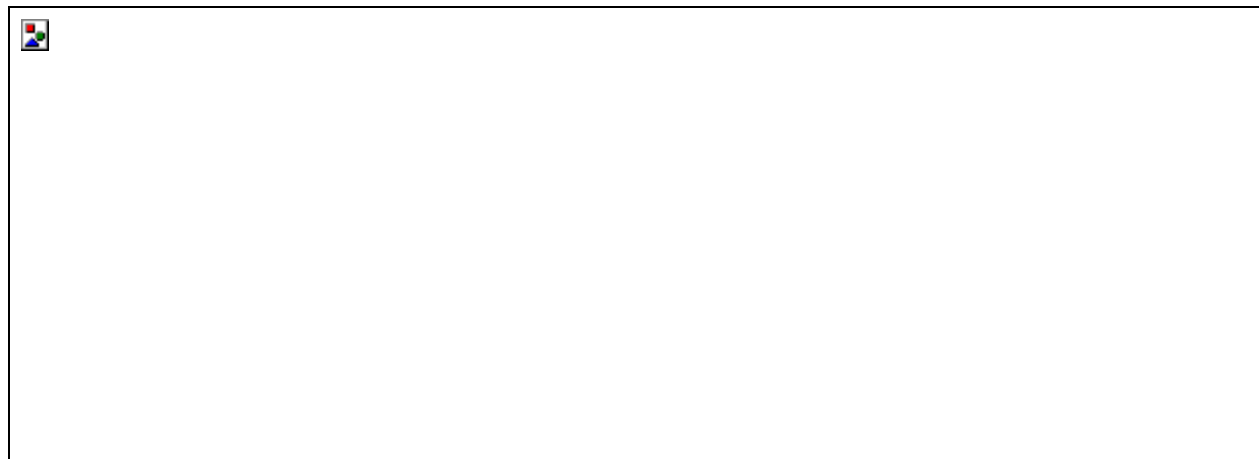
Longitudinale.

c) Circulation

Accès par une porte d'entrée centrale. Volée d'escaliers extérieurs complétée par une volée intérieure dans le vestibule, pour accéder au plancher du 1^{er} étage. Corridor central distribuant la circulation dans l'école. Dans les corps latéraux, le corridor est latéral, du côté cour. Cages d'escaliers aux extrémités du corridor principal, parallèles à l'axe de ce dernier. Accès secondaires au niveau du sol, vis-à-vis le repos des escaliers descendant au sous-sol.

d) Plan schématique.

Croquis de l'élévation de la façade.



Louis-Hippolyte-Lafontaine, croquis de l'élévation principale • Gabriel Malo, octobre 2000

4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition hiérarchisée, ordonnée, claire et raffinée ;**
- **Conception très particulière à cette école, brisant avec la "tradition" du langage architectural plutôt classique, académique, portée par les architectes canadiens-français pour les écoles construites dans l'Est de Montréal ;**
- **Expression d'un traitement aux sources conceptuelles et stylistiques davantage identifiables à une tradition anglo-saxonne, avec l'utilisation de formes gothiques, d'éléments Tudor, hérités de la Renaissance britannique ;**
- **On pourrait aisément comparer la conception architecturale de cette école à des bâtiments tels l'hôtel-de-ville de Westmount, le campus Loyola, ou même la petite école SAINT-IGNATIUS LOYOLA ;**
- **Hiérarchisation horizontale clairement exprimée :**
 - **socle ou soubassement revêtu d'un parement de pierre grise bouchardée avec hiérarchisation des fenêtres (plus petites et moins nombreuses),**
 - **linteaux des fenêtres du 1^{er} étage vis-à-vis un bandeau de pierre continu,**
 - **fenêtres du 2^e étage appuyées sur un larmier de pierre continu, sur toute la façade principale (très belle ligne de composition),**
 - **couronnement séparé par une imposante corniche de pierre en saillie ;**
- **Hiérarchisation verticale raffinée et rehaussée :**
 - **travées de classes bien claires, avec cinq fenêtres comprises dans le même cadrage en pierre, avec meneaux et croisillons de pierre en fort relief, une caractéristique néo-Tudor, rehaussée par le contour supérieur des linteaux,**
 - **travées secondaires claires, indiquées par une seule fenêtre étroite, sans cadrage de pierre,**
 - **travée principale, centrale, davantage élaborée, avec portail en avancée ;**
- **Portail :**
 - **arc brisé surbaissé encadrant l'embrasure de la porte,**
 - **piliers de part et d'autre de la porte, soutenant un entablement,**
 - **qualité d'exécution au niveau de la taille des pierres,**
 - **deux éléments verticaux en relief de part et d'autre du fronton,**
 - **simplicité, élégance, raffinement et détail,**
 - **cadre de la partie haute de la porte décrivant des lancettes gothiques ;**
- **Détails décoratifs :**
 - **chaînage pierre et brique dans le contour des fenêtres,**
 - **pièce décorative à l'effigie d'un livre encadré par deux flambeaux sculptés dans la pierre, au niveau du fronton des corps latéraux en avancée ;**
 - **autre pièce remarquable, représentant le nom de l'école (La Fontaine), gravé dans la pierre, encadré par deux flambeaux, le tout surmonté d'une magnifique croix en pierre, le long d'un parapet ouvragé.**

b) Conception fonctionnelle

- **Pas de conception fonctionnelle dominante et particulière à cette école ;**
- **Question par rapport à la localisation du gymnase à l'origine, le gymnase étant actuellement dans la portion Nord de l'édifice, au sous-sol.**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Très claire, structurée et hiérarchisée. La composition des travées de la façade correspond fidèlement à l'organisation de l'espace à l'intérieur, en incluant les classes et les espaces de rangement ou de services attenants aux classes.**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

N/d.

b) Enveloppe

- **Revêtement en brique polychrome, de teinte brune, jaune, orangé, avec une texture striée très rugueuse ;**
- **Intégration d'éléments en pierre :**
 - **larmiers, bandeaux, appuis, linteaux et contours de fenêtres,**
 - **portail,**
 - **pièces décorative ;**
- **Solins en cuivre ;**
- **Fenêtres remplacées mais avec un souci de respecter les proportions d'origine des ouvertures.**

c) Intérieur

CLASSES

Tuiles de linoléum. Panneaux acoustiques suspendus.

Plinthes, cadres et bordures en bois peint.

Très beau revêtement de plancher dans les espaces vestiaires attenant à chaque classe. Tuile de céramique hexagonale, avec rigole pour évacuer l'eau des souliers et des bottes. Crochets. Parement des murs avec de la tuile céramique (briquettes) pour protéger les murs.

CORRIDORS

Idem que dans les classes. Pas de casiers, les classes ayant chacune un espace de rangement attenant.

ESCALIERS

Structure et rampe métallique. Marches recouvertes de carrés de céramique. Revêtement protecteur de la portion inférieure des murs par des briquettes plates de céramique avec moulure.

CLOISONS

Dans certaines portions, revêtement de céramique sur la partie inférieure des murs (près des fontaines, salles de bains, etc.). Finition de certaines cloisons auraient été rénovée.

PORTES

Grande portes-fenêtres pour les classes. Portes intégrées à un grand cadrage séparant la classe du corridor, comprenant la porte et une vasistas, ainsi que des fenêtres pour permettre à la lumière provenant des classes de pénétrer à l'intérieur du corridor.

TOILETTES

Portes des escaliers remplacées par des portes coupe-feu en métal. Revêtement de plancher en petites tuiles de céramique hexagonales avec intégration de motifs de tuiles colorées. Cloisons originales en marbre avec portes en bois toujours présentes. Malgré que ce soit un lieu essentiellement fonctionnel, il y a une qualité de finition intérieure que l'on ne retrouverait probablement pas dans une salle de toilette plus contemporaine.

SOUS-SOL

Finition du plancher, ajout de rangées de casiers. Structure de l'école visible, en béton moulé dans des coffrages de bois. Construction de nouvelles cloisons pour utiliser le sous-sol. Gymnase, avec revêtement de sol en tuiles de linoléum.

6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Traitement architectural particulier unique à cette école ;**
- **Influences anglo-saxonnes de l'architecture (néo-Tudor, gothique anglais, etc.)**
- **Hiérarchisation horizontale et verticale de la composition très claire, raffinée, élégante et élaborée ;**
- **Type de brique employé et agencement brique/ pierre très riche ;**
- **Pièces décoratives remarquables, décrites ci-avant.**

b) Intérieur

- **Gymnase en sous-sol ;**
- **Distribution des classes en "U" autour d'un corridor ;**
- **Grandes portes-fenêtres intérieures des classes, d'origine, avec cadrage de bois et carreaux de verre ;**
- **Intégrité des espaces-vestiaires attenants aux classes.**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Pièces décoratives en pierre au niveau du fronton ;**
- **Qualité d'exécution des détails de la maçonnerie.**

b) Intérieur

- **Plaque en marbre précisant la fondation de l'école, située dans le hall d'entrée.**

c) Mobilier d'origine

- **Quelques armoires de bois, dans plusieurs classes et locaux ;**
- **Tableaux d'origine en bois conservés dans certaines classes.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

- **Excellente. Fenêtres remplacées avec un soin de respecter la composition et la conception d'origine.**

b) Intérieur

- **Très bonne. Intégrité de l'espace et de l'organisation intérieure.**
- **Quelques éléments remplacés (portes), rénovés (cloisons).**



D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Limité à la bande de terrain entre le trottoir et la façade du corps principal, en léger recul par rapport aux corps latéraux. Surface gazonnée plantée de deux arbres et d'arbustes, entourée d'une petite clôture basse. Escalier extérieur refait, en béton.

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Latérales, formes rectangulaires. Vue la forte densité d'occupation du sol dans le secteur de l'école, et le peu de terrain disponible en largeur pour l'école, la cour d'école est divisée en trois parties. Une portion occupe la surface équivalente à deux lots, au Sud de l'école. Une autre occupe seulement l'arrière de deux lots adjacents, au Nord de l'école. Finalement, l'espace compris dans le "U" de l'édifice, aurait déjà été une cour, mais est actuellement utilisé comme stationnement. Les cours sont donc particulièrement intégrées au tissu urbain.

b) Revêtement de sol

Asphalte.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Le bâtiment est situé dans un environnement de bonne densité. La rue Berri est de petite largeur avec une ligne de façade presque immédiatement sur la ligne des trottoirs. L'école est donc insérée dans un tissu serré, d'où l'utilisation de petits espaces résiduels adjacent au bâtiment comme cour d'école. Ces espaces au cœur de l'îlot sont très intéressants et leur environnement est constitué des fonds de cour, des façades arrières des maisons. L'ancienne ruelle de l'îlot est en réalité une petite rue avec quelques adresses. Le contexte immédiat est surtout composé de triplex communs, de belles demeures d'architecture de l'époque victorienne, datant probablement du tout début du XX^e siècle. Le volume du bâtiment de l'école s'y insère sans forte rupture d'échelle. La tête de l'îlot sur Rachel est quant à elle occupée par un bâtiment de type commercial.

b) Évolution du cadre bâti

Difficile à évaluer. On peut quand même deviner que depuis la construction du quartier, vers la fin du XIX^e, début du XX^e siècle, le contexte immédiat à l'école a subi peu de transformations ou de destructurations importantes.

c) Point d'intérêt

L'école forme un point d'intérêt essentiellement limité à son contexte très immédiat. Vu le très petit recul de l'école sur la rue Berri, et le peu de dégagement visuel autour du bâtiment, sa visibilité est limitée à son environnement le plus proche. Aucun ensemble monumental avec d'autres bâtiments, sinon une belle juxtaposition de la façade de l'école avec celles des demeures victorienes. Cette portion de la rue Berri, intégrant l'école à son paysage urbain, est remarquable à cet égard.